Spécification 1: Se définir au regard de la fonction de coordination (chef d'équipe), des normes du travail et des conventions collectives en vigueur En apprentissage Spécification maîtrisée À travers les différents travaux et communications avec l'enseignant et/ou ses collègues de classe, les éléments cochés ont été jugés satisfaisants pour l'atteinte de la spécification. L'étudiant(e) a complété les activités du chapitre 1 (1 à 5) à l'intérieur de son À la suite des activités 1, 2 et 3 du portfolio, l'étudiant(e) a rédigé un texte réflexif de 500 mots dans lequel il (elle): 1. Identifie ses forces et ses faiblesses d'un point de vue relationnel 2. Évalue ses aptitudes pour devenir un chef d'équipe. À partir de l'organigramme joint à l'activité 4 du portfolio, l'étudiant(e) est en mesure d'expliquer sommairement quelles sont ses responsabilités en relation avec 3 autres rôles fonctionnels de l'organigramme. À partir des informations sur les normes de travail et les conventions syndicales applicables, l'élève rédige un texte réflexif de 400 mots dans lequel : 1. Il fait part d'une situation vécue où une norme du travail aurait pu s'appliquer. 2. Il explique au moyen de deux arguments si la situation aurait été vécue différemment s'il avait été en situation d'autorité (du point de vue de l'employeur) Commentaires:

Révision: 18 septembre 2023 à 23h59

Échéance: 11 septembre 2023 à 23h59